



www.mp3cameroon.cm

L'AFRO- SOCIO- LIBÉRALISME

Refondons un Cameroun Indomptable !

MÉMORANDUM SUR LE PROJET DE SOCIÉTÉ

Version 2.0
Dernière modification
du 09.06.2024

Rejoignez le MP3
www.mp3cameroon.cm
contact@mp3cameroon.cm



“ Nous avons insisté auprès de nos compatriotes, auxquels l'on prodigue des conseils pour les mettre en garde contre la politique – cette « dangereuse entreprise » et nos compatriotes surtout les intellectuels, de dire qu'ils ne s'occupent pas de politique, parce qu'ils préparent on ne sait quelle situation matérielle – Nous avons donc insisté auprès d'eux pour leur montrer la tromperie que consistait une telle campagne.

Tout est politique et tout s'encadre dans la politique. La religion est devenue politique. Le commerce est politique. Même le sport est politique. La politique touche à tout et tout touche à la politique.

Dire que l'on ne fait pas de politique, c'est avouer que l'on n'a pas le désir de vivre. C'est pourquoi nous estimons qu'il faut, avant tout, se battre pour les libertés fondamentales, gage essentiel du succès matériel. ”

Ruben Um Nyobe¹

¹Ruben UM Nyobe a été le Secrétaire général de l'Union des Populations du Cameroun (UPC) et le principal leader des mouvements indépendantistes au Cameroun. Ce propos est extrait d'un rapport qu'il a présenté au cours du 2^{ème} congrès statutaire de l'UPC, tenu à Eséka en Septembre 1952.

Sommaire

L'AFRO-SOCIO-LIBÉRALISME

Refondons un Cameroun Indomptable !

01

L'Afro-socio-libéralisme

Page 04

02

Le programme politique 2025-2050

Page 12

03

**Le MP3
L'organisation au cœur du projet**

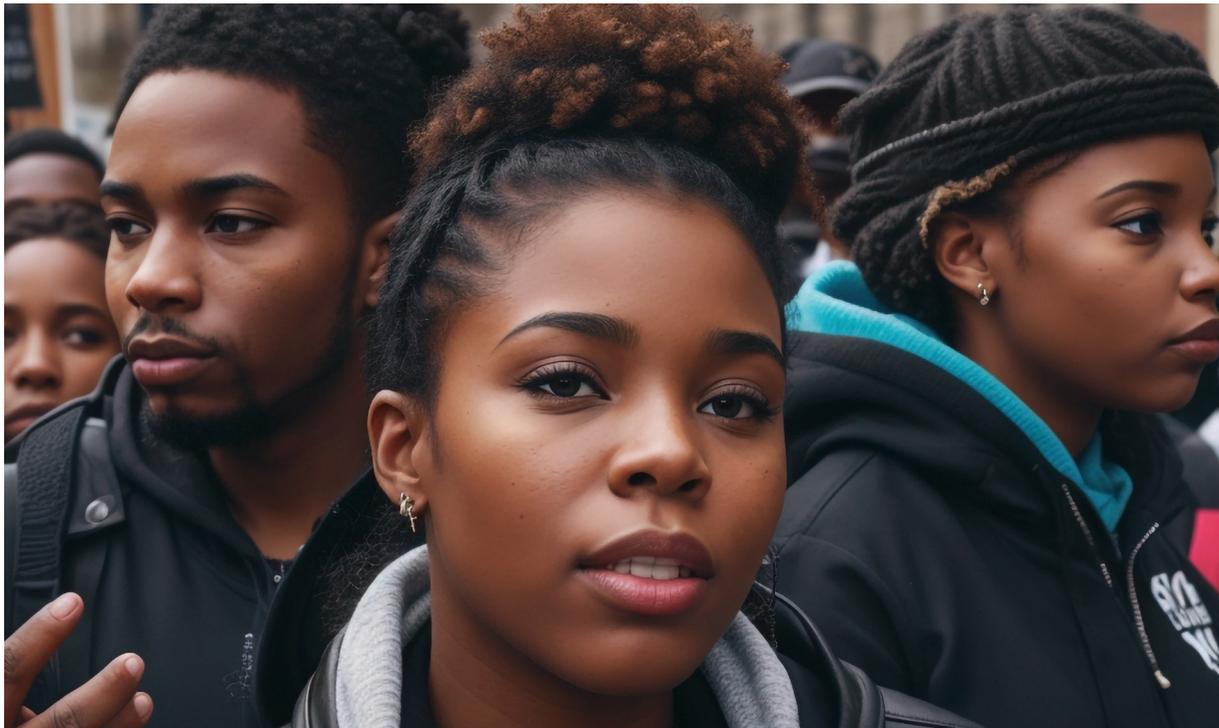
Page 38

04

Les réformes prioritaires

Page 46

Qu'est-ce que l'Afro-socio-libéralisme ?



En 2050, l'Afrique comptera près de 2,5 milliards d'habitants, ce qui représentera plus du quart de la population mondiale. Avec plus de 50% de ses citoyens âgés de moins de 25 ans, le continent noir sera devenu le premier marché de consommation mondial ainsi que le principal pourvoyeur de main d'œuvre pour la planète. Tenant compte de son extraordinaire potentiel agricole, minier et énergétique, le «Berceau de l'Humanité» sera tout simplement le cœur de l'économie mondiale à l'horizon 2050.

Le Nigéria avec ses 400 millions d'habitants sera la troisième puissance démographique de la planète, après l'Inde et la Chine. Cinq des neufs pays qui supporteront la moitié de la croissance mondiale seront africains : le Nigéria, la République démocratique du Congo,



l’Ethiopie, la Tanzanie et l’Ouganda¹. Si les prospectives annoncent un nouveau destin pour l’Afrique, cet afro-optimisme croissant ne doit pas nous faire oublier la nécessité de se doter dès maintenant, d’une vision stratégique pragmatique, afin que cette Afrique de tous les espoirs se réalise cette fois-ci au bénéfice des citoyens africains.

Au cœur de l’Afrique de 2050, se dressera le géant – Cameroun qui aura largement dépassé la barre des cinquante millions d’habitants. Notre pays aura alors consolidé son statut de leader continental sur les plans économique, technologique, diplomatique et militaire. Depuis l’arrivée des premiers explorateurs sur les côtes camerounaises à la fin du 15^{ème} siècle, le destin de notre pays a sans cesse résulté de ce que les impérialistes, arrivés chez nous avec le prétexte humaniste de partager leur civilisation, ont minutieusement planifié puis traduit en actes militaires, politiques et économiques. Le Cameroun de 2050, s’il doit se réaliser à la hauteur des ambitions et espérances de ses enfants, devra résulter

¹ Informations tirées du rapport du département des affaires économiques et sociales de l’ONU.

de la capacité qu’aura chacun d’entre nous à penser notre devenir collectif, pour le projeter dans des modèles de développement équitables et durables. Voici venu le temps de notre autodétermination !

Les peuples qui ont continuellement occupé notre territoire et qui composent la nation camerounaise d’aujourd’hui, ont historiquement développé des modèles uniques d’organisation de la vie en société. Ces modèles dont certains ont survécu à l’épreuve du temps, ont de tout temps reposé sur les piliers que sont la justice, l’équité sociale, le développement solidaire, ... et la prospérité partagée ! En effet, les sociétés africaines, loin de dévoyer la propriété privée et la recherche du profit, ont toujours intégré l’émancipation de l’individu dans le cadre de l’accomplissement holistique de la collectivité. C’est cette approche humaniste du développement qui a constitué la force des royaumes et empires africains d’hier, et qui s’impose encore aujourd’hui comme la clé essentielle pour bâtir le Cameroun et l’Afrique de 2050.

Oui ! Dans un monde individualiste, gouverné par l’ultracapitalisme et la domination des plus forts sur les faibles, ce n’est qu’en retournant aux valeurs fondamentales qui sont les sources de nos sociétés traditionnelles, que nous saurons construire une Afrique libre, digne et prospère. L’horizon de tous les possibles qu’annonce l’année 2050, appelle donc à repenser notre paradigme, notre développement et le rôle de nos pays dans le concert des nations, à partir de l’Afrique.

C’est celà l’AFRO-SOCIO-LIBÉRALISME !

L’Afro-socio-libéralisme est une doctrine politique qui s’inspire des valeurs fondamentales des sociétés africaines, pour bâtir un nouveau contrat social fondé sur la justice sociale et la prospérité partagée. L’érection de ces deux piliers fondateurs trouve sa raison dans la structuration même de la pensée africaine.

En effet, la justice sociale est la racine de la pensée africaine. Elle traduit la matérialisation de l'Ordre de l'Univers dans la cité. La justice sociale constitue donc le socle de l'Afro-socio-libéralisme. En ce sens, cette doctrine politique prône l'avènement d'une société solidaire qui s'assure de la satisfaction des besoins d'épanouissement social de toutes ses composantes, par l'accès universel à une éducation de qualité, aux soins de santé, à l'emploi, la sécurité sociale et la propriété foncière.

De même, la prospérité partagée est l'aspiration de la pensée africaine. Elle traduit l'équité de la Lumière qui se répand sur tous les êtres pour leur donner la vie, sans aucune discrimination. La prospérité partagée est l'idéal de perfection poursuivi par l'Afro-socio-libéralisme. En ce sens, cette doctrine politique encourage la libre entreprise encadrée par un État qui régule la croissance inclusive. La prospérité pour tous prônée par l'Afro-socio-libéralisme se matérialise principalement à travers l'accès aux facteurs de production aux coûts les plus bas, la protection des producteurs locaux, la consolidation du statut du salarié, et surtout la répartition équitable des fruits de la richesse nationale.

L'Afro-socio-libéralisme est donc une idéologie panafricaniste à tendance centriste, qui se situe au point d'équilibre entre le socialisme et le libéralisme. Cette idéologie promeut des politiques économiques et sociales qui visent à favoriser la préservation de l'écosystème africain au profit des générations futures. Au cœur d'une Afrique en quête de repères et d'un Cameroun secoué par de multiples crises sociales, identitaires et sécuritaires, l'Afro-socio-libéralisme constitue donc un souffle idéologique nouveau qui est à même de contribuer au renouvellement ainsi qu'à la redynamisation de la plateforme politique nationale et panafricaine. Le Mouvement Patriotique pour la Prospérité du Peuple (MP3) qui se veut l'initiateur de

l'Afro-socio-libéralisme, fonde cette doctrine sur neuf principes idéologiques répartis selon les trois piliers suivants :

I. Premier pilier :

LES FONDEMENTS PATRIOTIQUES

1. Le développement de la mémoire collective des peuples du Cameroun.
2. La consolidation de la culture nationale camerounaise.
3. L'éducation populaire fondée sur la citoyenneté participative, le leadership et l'entrepreneuriat.

II. Deuxième pilier :

LE CADRE SOCIO-ÉCONOMIQUE

4. L'assurance de l'émancipation sociale pour tous.
5. Le renforcement du pouvoir d'action et de l'autonomie de la femme.
6. Le développement économique par la prospérité partagée.
7. La culture du patriotisme économique.

III. Troisième pilier :

LA CONSTRUCTION PANAFRICAINNE

8. La conquête de la souveraineté monétaire, militaire et stratégique.
9. La construction d'une émergence panafricaine concertée.

Au-delà du socle idéologique, l'Afro-socio-libéralisme est un courant politique qui se veut vivant ! Ce courant s'inscrit dans l'action pratique et pragmatique pour la transformation des sociétés africaines. Ses piliers qui constituent la justice sociale et la prospérité partagée sont porteurs d'une énergie de rupture pour l'affranchissement des citoyens africains. La matérialisation de ce nouveau projet panafricain requerra l'implication de chacun dans la construction programmatique et la participation de tous à la prise de décision.

Ainsi, dans sa dimension proactive, l'Afro-socio-libéralisme incarnera la citoyenneté participative telle que promue par la philosophie de l'UBUNTU : « Je suis ce que je suis, grâce à ce que nous sommes, Ensemble ! ». La collectivité devra s'assurer de fournir à chacun de ses membres tous les moyens de l'action ; et l'individu devenu un être accompli participera efficacement à l'élévation de la communauté nationale et panafricaine. L'Afro-socio-libéralisme est donc aussi un modèle philosophique qui vise à constituer des hommes forts au service d'une Afrique conquérante. Ce modèle porte en lui les germes de la construction sociale de la renaissance africaine !

L'Afro-socio-libéralisme, ici compris comme une nouvelle dynamique de l'engagement citoyen et de l'action politique, qui place le devenir de l'Homme au cœur des préoccupations essentielles de l'État, s'impose aujourd'hui comme un outil d'éveil et de transformation au sein des nouvelles générations d'africains décomplexés. C'est un appel à la prise en mains de leur destin par les jeunes d'Afrique. Se définir comme un afro-socio-libéral au 21^{ème} siècle, c'est donc, en trois points :

- Incarner les valeurs africaines de solidarité et d'équité sociale, mais aussi de respect pour la Nature, la Vie et la dignité humaine.
- Considérer le travail acharné comme unique voie pour construire le développement durable de la communauté nationale et panafricaine.
- Défendre et œuvrer en toutes circonstances pour la méritocratie, la transparence, l'excellence et la bonne gouvernance.

Il s'agit définitivement de se réapproprier nos legs, de capitaliser les acquis des générations précédentes et de prendre notre place dans le monde à travers des modèles de développement qui restent en phase avec les valeurs séculaires africaines, tout en faisant face aux défis du présent et de l'avenir.



L'Afro-socio-libéralisme travaillera donc à construire le cadre d'une démocratie participative qui veillera à rétablir le principe du consensus africain, par la rétrocession du pouvoir souverain aux peuples. En conséquence, les idéaux de justice sociale et de prospérité partagée se manifesteront dans chacune des réformes prônées par les organisations qui adhèrent à l'Afro-socio-libéralisme.

Pour le cas spécifique du Cameroun, le MP3 se réfèrera aux neuf (9) principes idéologiques précédemment évoqués, pour élaborer son offre programmatique pour la période 2025-2050. Ce programme politique sera construit selon les sept (7) champs d'action suivants :

1. L'idéologie, l'identité, la culture et les valeurs.
2. L'État, l'administration publique et la justice.
3. L'éducation, la santé publique, la sécurité sociale et le pouvoir d'action de la femme.
4. L'économie et les politiques de développement.
5. Le Made in Cameroun et l'attractivité du territoire.
6. La souveraineté, la diplomatie, la construction panafricaine et les relations avec la diaspora.
7. La politique budgétaire et le modèle de gouvernance.

25 Questions pour Bâtir le Cameroun de 2025-2050

Dès l'entame de son action publique, le Mouvement Patriotique pour la Prospérité du Peuple (MP3) lancera son projet participatif intitulé : 25 Questions pour Bâtir le Cameroun de 2025-2050. Ce projet consistera à consulter l'ensemble des militants du Parti ainsi que des acteurs ciblés de la société civile camerounaise, pour les mettre à contribution de l'élaboration du programme politique de l'organisation.

Le programme politique 2025-2050 du MP3 présentera la démarche de mise en œuvre des principales orientations de politiques publiques, réparties selon les sept (7) champs d'action suivants :



1. L'idéologie, l'identité, la culture et les valeurs.
2. L'état, l'administration publique et la justice.
3. L'éducation, la santé publique, la sécurité sociale et le pouvoir d'action de la femme.
4. L'économie et les politiques de développement.
5. Le Made In Cameroun et l'attractivité du territoire.
6. La souveraineté, la diplomatie, la construction panafricaine et les relations avec la diaspora.
7. La politique budgétaire et le modèle de gouvernance.

1 Idéologie, identité, culture et valeurs

Dans son premier chapitre, le programme politique 2025-2050 du MP3 présentera la stratégie de mise en œuvre des grandes orientations du Parti, en ce qui a trait à la promotion de l'Afro-socio-libéralisme, la construction de la culture nationale camerounaise, la diffusion et la transmission des valeurs positives.

Ces orientations majeures consisteront en :

1. L'idéologie politique : l'Afro-socio-libéralisme

- La création d'un institut national des hautes études panafricaines, pour contribuer à repenser le développement de l'Afrique dans les filières clés que sont : les sciences juridiques et politiques, les sciences économiques, le commerce et la finance internationale, la recherche technologique et le développement numérique, le génie industriel et minier, etc. ;
- Le développement d'un programme national de participation civique, principalement destiné aux camerounais âgés de 15 à 20 ans, et axé autour des écoles - CLE (Citoyenneté - Leadership - Entrepreneuriat) qui seront déployées dans l'ensemble des arrondissements du pays pendant les périodes de vacances scolaires.

2. La promotion de l'identité nationale et du panafricanisme

- La construction de la culture nationale camerounaise à travers l'enseignement et la diffusion de l'histoire de nos peuples, de nos traditions et nos legs ancestraux dans l'espace public ;
- L'instauration du moment de ralliement, qui consistera au chant de l'hymne national par tous les camerounais, sur toute l'étendue du territoire national, tous les lundis matin ;
- L'adoption du 08 août comme journée nationale de commémoration des héros nationaux et des patriotes, pour contribuer à consolider la mémoire collective ;
- La réhabilitation effective des pères fondateurs de la nation camerounaise, par leur immortalisation dans le paysage public à travers le baptême des écoles, des voies de communication, des espaces et infrastructures publics, des édifices gouvernementaux, etc. en leur nom ;
- L'adoption d'une langue nationale de portée panafricaine, pour renforcer la dynamique d'intégration culturelle continentale.

3. La politique culturelle, sportive et la transmission des valeurs

- La création et l'implantation des maisons de l'information, de la culture et de l'entrepreneuriat (MINCEP) dans tous les arrondissements du Cameroun, pour faciliter l'accès de tous à la connaissance utile et aux outils informatiques ;
- L'adoption d'un calendrier national des manifestations culturelles des peuples du Cameroun, comme levier de promotion du brassage culturel et du tourisme domestique ;
- La création du musée des étoiles, pour célébrer les camerounais qui excellent dans les différents domaines et inspirer les jeunes générations ;
- Le déploiement d'une politique infrastructurelle,



d'encadrement et de formation du sport, pour repositionner les équipes nationales camerounaises au sommet du continent africain, dans toutes les disciplines sportives.

4. La politique de transparence, de méritocratie et de lutte contre la corruption

- La mise en place d'une plateforme publique de communication sur les actions de l'État et leurs résultats ;
- L'adoption d'une loi anti-corruption et le renforcement du pouvoir de poursuite de la CONAC ;
- L'application stricte de l'article 66 de la constitution du Cameroun portant sur la déclaration des biens et des avoirs des responsables publics ;
- L'effectivité de la Haute Cour de Justice (article 53 de la constitution de janvier 1996) pour juger les hauts commis de l'État ;
- Le développement d'un programme national de bourses scolaires, pour primer les élèves et étudiants ayant obtenu les meilleurs résultats lors des examens nationaux.

2 État, administration publique et justice



Dans son deuxième chapitre, le programme politique 2025-2050 du MP3 présentera la stratégie de mise en œuvre des grandes orientations du Parti, en ce qui a trait à la transformation du modèle d'organisation des pouvoirs publics, l'optimisation de la performance de l'administration centrale et de la fonction publique, les réformes du système judiciaire.

Ces orientations majeures consisteront en :

5. La réforme de l'État et des institutions

- La formation d'une fédération avec des régions administrativement et économiquement autonomes, disposant chacune d'un gouvernement et d'une assemblée locale, pour rendre le pouvoir de décision aux populations ;
- Le découpage territorial des départements et des communes sur la base de la répartition géographique des ensembles ethnoculturels, couplée à la viabilité économique des territoires ;
- La consécration de la commune comme unité structurale de base et levier essentiel du développement ;
- La désignation du Président de la République par une élection à deux tours, avec un mandat renouvelable une seule fois ;
- Un Premier Ministre, chef du gouvernement, nommé par le Président de la République et issu de la majorité à l'Assemblée Nationale ;
- Un gouvernement à la fois responsable devant le Chef de l'État et devant l'Assemblée Nationale : Le Président de la République pourra remanier le gouvernement, tout comme le parlement pourra, sous des conditions spécifiques prévues à cet effet, renverser le gouvernement par des motions de censure ;
- La dissolution du Sénat, dont les missions seront désormais réparties entre les assemblées locales et l'Assemblée Nationale ;
- La création d'une Haute institution en charge des cultures, pour institutionnaliser le pouvoir traditionnel.

6. La réforme de l'administration et de la fonction publique

- La modernisation et l'optimisation du fonctionnement de l'administration publique, par la contractualisation des agents cadres sur la base de contrats de performance renouvelables ;

- Le redéploiement du personnel et la numérisation des services publics pour en faciliter l'accès ;
- L'adoption de mesures discriminatoires positives (avantages sociaux) pour encourager les agents publics à prendre fonction dans les zones les moins desservies du pays.

7. La réforme de la Justice et la magistrature

- La consolidation de l'indépendance du pouvoir judiciaire vis-à-vis de l'exécutif, et la modernisation de la magistrature pour en renforcer l'efficacité et la proximité avec les citoyens ;
- La décongestion des prisons par une meilleure régulation des détentions préventives, et l'amélioration des conditions carcérales ;
- Le déploiement d'un appareil judiciaire qui protège particulièrement les citoyens les plus vulnérables.



3 Éducation, santé publique, sécurité sociale et pouvoir d'action de la Femme



Dans son troisième chapitre, le programme politique 2025-2050 du MP3 présentera la stratégie de mise en œuvre des grandes orientations du Parti, en ce qui a trait aux réformes des systèmes éducatif, de santé publique et de sécurité sociale.

Ces orientations majeures consisteront en :

8. La réforme du système éducatif

- La refonte et la régionalisation des programmes en fonction des ressources, des richesses et du potentiel de l'économie locale, pour orienter les formations vers la demande du marché de l'emploi ;
- La professionnalisation des enseignements et la spécialisation des formations dès le secondaire, en collaboration avec le secteur privé ;
- L'orientation prioritaire des contenus d'apprentissage vers les STIM¹, pour développer l'esprit logique et analytique, et la capacité d'innovation des élèves ;
- L'introduction de modules liés à la citoyenneté, l'entrepreneuriat et le leadership dès l'entrée au secondaire, pour construire les futurs leaders de l'Afrique et du monde ;
- L'enseignement des langues nationales et d'une langue panafricaine dans les lycées et collèges, pour contribuer à diffuser la culture nationale camerounaise à travers le système éducatif ;
- La réorganisation des calendriers scolaires en cohérence avec les saisons climatiques, pour faciliter le déploiement des activités et loisirs de vacances pendant les périodes ensoleillées ;
- La mise en place de programmes d'échanges scolaires inter-régionaux, à l'attention des meilleurs élèves de nos lycées et collèges, dans le but de renforcer le sentiment d'appartenance nationale des futurs leaders de notre pays.

9. La réforme du système de santé publique et de sécurité sociale

- L'implémentation d'un système de santé axé sur la prévention et l'accessibilité des soins pour tous ;
- Le renforcement du plateau technique et la mise en place d'une plateforme de collaboration avec les

¹ Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques

médecins camerounais de l'étranger, pour assurer un retour des compétences ;

- La mise en place progressive d'une couverture santé universelle, pour protéger les couches sociales les plus vulnérables ;
- L'instauration d'un revenu universel de base, pour réduire les inégalités sociales et préserver la dignité de tous les camerounais ;
- La décentralisation de la gestion de l'ensemble des prestations sociales à l'échelle des régions ;

10. La politique de renforcement du pouvoir d'action de la femme

- L'extension des allocations prénatales et des prestations familiales liées à la maternité, à l'ensemble des femmes camerounaises ;
- L'intensification des politiques de promotion de la scolarisation des jeunes filles, et la pénalisation du mariage juvénile et des mutilations sexuelles féminines ;
- L'adoption de mesures discriminatoires positives (foncières, fiscales, douanières) de soutien aux PME promues par les femmes ;
- L'adoption d'un quota minimal pour la représentation des femmes dans les conseils municipaux et régionaux, ainsi qu'à l'assemblée nationale.

4 Économie et politiques de développement



Dans son quatrième chapitre, le programme politique 2025-2050 du MP3 présentera la stratégie de mise en œuvre des grandes orientations du Parti, en ce qui a trait à la transformation du modèle économique de l'Etat et l'implémentation des politiques de développement sectorielles.

Ces orientations majeures consisteront en :

11. Le modèle économique : la Prospérité partagée

- L'élaboration et la structuration de la pensée économique de l'État, avec pour piliers la croissance inclusive et la répartition équitable des fruits de la croissance ;
- L'intensification de l'industrialisation, de la recherche et l'innovation dans les trois secteurs stratégiques et prioritaires que sont : l'agriculture, les énergies renouvelables et les technologies numériques ;
- L'accompagnement prioritaire des PME et de l'économie rurale, ainsi que l'encadrement et la normalisation de l'économie informelle ;
- La conception d'une nouvelle architecture fiscale orientée vers la solidarité sociale, qui avantagera les entreprises réinvestissant une part importante de leurs gains sur le territoire national, et particulièrement en milieu rural ;
- La révision du statut du personnel salarié et l'adoption de mesures pour faciliter leur accès au capital social de l'entreprise ;
- L'optimisation de la mission de régulation de l'État, dans l'objectif de créer les conditions nécessaires à la croissance tout en s'assurant de l'exploitation contrôlée et durable des ressources.

12. La politique foncière et d'accessibilité à la Terre

- Le déploiement d'une politique foncière qui assure un accès équitable et sécurisé à la terre, pour toutes les couches de la population ;
- La protection des territoires communautaires, de la biodiversité et le renforcement des mesures de contrôle pour l'attribution des concessions dans le domaine de l'État ;
- La modernisation du cadastre par la transparence des procédures et la réduction des délais de délivrance des titres de propriété.

13. La politique agricole et de développement durable

- La création d'au moins un pôle de croissance agricole (agropôle) dans chaque département du pays, sur la base de partenariats secteur public - entreprises - communautés locales, pour consolider notre autosuffisance alimentaire ;
- La sélection des filières locales en fonction de la nature des sols et du type de climat ;
- La création d'une agence nationale de promotion des exportations, chargée d'accompagner les producteurs camerounais sur les marchés régionaux et internationaux ;
- Le déploiement d'une politique de protection de l'environnement qui assure une exploitation rationnelle des terres et la préservation de la diversité des espèces.

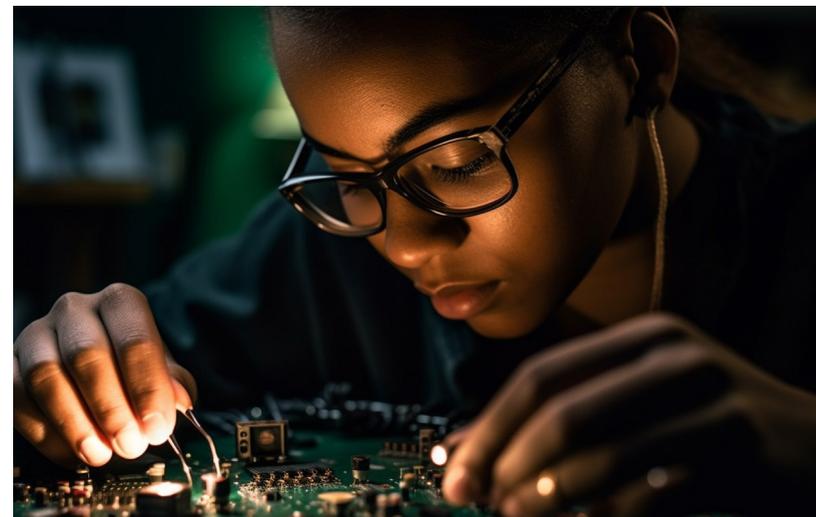
14. La politique énergétique et minière

- La mise en œuvre d'un modèle énergétique qui vise l'atteinte à moyen terme d'un mix constitué à 40% d'énergies fossiles, 30% d'énergie électrique, 20% de la biomasse et 10% pour les autres énergies renouvelables ;
- Le développement d'infrastructures nationales de production dans chaque bassin pétrolière, pour préserver la souveraineté de l'Etat dans l'exploitation de ses ressources pétrolières et gazières ;
- La construction de nouvelles raffineries de pétroles à Kribi (bassin Kribi-Campo) et à Garoua pour exploiter les réserves onshore de la partie septentrionale du pays ;
- La multiplication de micro-barrages hydroélectriques le long des principaux fleuves du Cameroun (Sanaga, Nyong, Bénoué, Noun, Mounjo, Lokoundje, Chari, Metche, Djérem, etc.), sous le pilotage des régions pour satisfaire aux demandes énergétiques locales ;
- L'intensification de l'investissement public dans le développement des énergies renouvelables, principalement le solaire et la géothermie ;
- La mise à jour et la publication de la carte géologique et minière du Cameroun ;

- L'harmonisation de la stratégie d'exploration minière à l'échelle nationale, et la délégation de la supervision des exploitations aux régions ;
- L'optimisation de la répartition/affectation des ressources fiscales et recettes générées par les activités pétrolières et minières, dans une démarche de partage de la prospérité.

15. La politique industrielle et de développement infrastructurel et urbain

- Le développement d'une politique industrielle d'impact local, qui s'aligne sur les filières agricoles, halieutiques et minières déployées à l'échelle des régions ;
- L'assouplissement de la fiscalité (droits de douane, précomptes, impôts sur les sociétés) pour les industries locales évoluant dans les filières industrielles prioritaires, notamment l'alimentaire, l'énergétique, les matériaux de construction et le numérique ;
- La construction d'autoroutes reliant les différentes capitales régionales entre-elles, pour accroître et sécuriser les flux des biens et des personnes ;
- L'extension de la voie ferrée Douala - Yaoundé - Ngaoundéré jusqu'à Maroua, ainsi que la construction d'une ligne Bamenda - Batouri (via Kumba, Kribi, Sangmélina, Yokadouma, etc.) pour relier le pays d'est en ouest ;
- La création de villes durables offrant un développement urbain harmonieux, par la prise en compte des enjeux sociaux, économiques et environnementaux dans l'aménagement des logements et autres infrastructures de vie en communauté.



16. La promotion de l'entrepreneuriat et la politique de développement des technologies et du numérique

- La création d'incubateurs régionaux dans le cadre de partenariats entre l'administration des régions et le secteur privé, pour accélérer l'innovation et le développement de l'expertise locale dans les secteurs porteurs ;
- La défiscalisation des start-ups et PME promues par des citoyens âgés de moins de 30 ans, au cours de leurs trois (3) premières années d'activité ;
- Le déploiement de hubs technologiques et numériques dans les principales cités universitaires (Buea, Douala, Dschang, Ngaoundéré et Yaoundé), en collaboration avec les groupes industriels et financiers.

5 Made in 237 et attractivité



Dans son cinquième chapitre, le programme politique 2025-2050 du MP3 présentera la stratégie de mise en œuvre des grandes orientations du Parti, en ce qui a trait à la promotion du patriotisme économique et au déploiement des outils d'attractivité du territoire.

Ces orientations majeures consisteront en :

17. Le patriotisme économique et la promotion du Made In Cameroun

- Le soutien à l'émergence de champions nationaux, par la mise en place d'un fonds stratégique de garantie pour accompagner les entreprises camerounaises évoluant dans les secteurs prioritaires de l'économie ;

- Le développement de politiques de contenu local strictes dans les secteurs des industries extractives (pétrole, gaz et mines), pour favoriser le transfert de technologies et de best-practices vers la sous-traitance camerounaise ;
- Le renforcement des partenariats économiques entre l'État et le secteur privé, et le développement de stratégies concertées pour promouvoir le «Made In Cameroun» ;
- L'adoption d'un quota minimum de participations détenues par des nationaux (à travers les entreprises publiques, des partenaires techniques privés ou des prises de participations en bourse) au sein des filiales des entreprises multinationales qui s'installent au Cameroun ;
- La priorisation des capitaux camerounais dans le cadre des privatisations d'entreprises publiques ou parapubliques.

18. La stratégie d'attractivité et de promotion des investissements

- Le développement d'une marque pays (Nation Branding) autour de la thématique : « La Nouvelle Terre du Partage », pour promouvoir le tourisme et accroître les investissements directs étrangers ;
- Le déploiement d'une politique nationale des investissements orientée prioritairement vers l'accélération de l'industrialisation et la transformation locale des ressources naturelles ;
- L'optimisation des procédures d'attribution et de contrôle des facilités de mise à disposition des terres pour les projets agro-industriels ;
- La suppression des visas pour les visiteurs africains pour des séjours de moins de 90 jours, dans le but de contribuer à l'intégration régionale et au commerce intra-africain.

6 Souveraineté, diplomatie, construction panafricaine et diaspora



Dans son sixième chapitre, le programme politique 2025-2050 du MP3 présentera la stratégie de mise en œuvre des grandes orientations du Parti, en ce qui a trait à la conquête de la souveraineté monétaire, militaire et stratégique, au positionnement diplomatique, à la construction d'une émergence panafricaine concertée, et aux relations de l'État avec la diaspora.

Ces orientations majeures consisteront en :

19. La politique monétaire

- Le déploiement d'une politique monétaire et fiscale orientée vers la croissance économique, dans l'objectif de booster l'industrialisation et les exportations ;
- La réforme immédiate du franc CFA (nom, monnaies d'arrimage, régime de change et de convertibilité, géolocalisation des imprimeries, retrait des puissances étrangères des instances de gouvernance, etc.) en concertation avec les autres pays de la CEMAC, et la création d'une monnaie digitale panafricaine ;
- La conception et la mise en œuvre, en accord avec les pays des zones franc, d'une stratégie d'atteinte de l'indépendance financière et monétaire à moyen terme.

20. La stratégie de maintien de la paix, de défense, de sécurité et de protection du territoire

- La conception et la mise en œuvre d'une stratégie de défense axée sur la sécurisation des frontières et la gouvernance autonome du territoire national ;
- La construction d'une armée de proximité qui se positionne comme un acteur clé de la stratégie nationale de consolidation de l'unité, de la justice et la paix ;
- Le renforcement du rôle des forces de défense et de sécurité dans le développement de la recherche scientifique, technique et technologique, au service des différents pans de la vie sociale et économique ;
- La réinstauration du service militaire pour tous les citoyens qui accèdent à l'enseignement supérieur, dans le but de favoriser le brassage républicain et consolider le sens du patriotisme chez les dirigeants camerounais de demain ;
- La résolution de la crise anglophone par l'ouverture d'un dialogue inclusif associant toutes les couches des populations des régions du nord-ouest et du sud-ouest ;



- La libération immédiate de tous les prisonniers d'opinion pour apaiser le climat social et politique ;
- La redéfinition du cadre des accords de coopération et d'assistance militaire, dans le but de préserver la souveraineté et la sécurité de l'État.

21. La diplomatie stratégique, économique et culturelle

- Le déploiement d'une diplomatie active qui repositionne le Cameroun comme l'un des principaux chantres de l'intégration africaine ;
- Le développement d'une diplomatie culturelle qui soutient le Nation Branding et contribue à la visibilité et l'attractivité du pays ;
- L'intensification de la diplomatie économique à l'attention du Nigeria et des locomotives de la CEEAC que sont la RDC et l'Angola, pour tirer pleinement profit de la croissance de ces puissances limitrophes.

22. La construction d'une émergence panafricaine concertée

- La contribution active du Cameroun au renforcement du rôle de l'Union Africaine dans la construction programmatique de la renaissance historique, culturelle, sociale et économique du continent ;
- La prise du leadership par notre pays, sur les projets d'harmonisation des politiques monétaires et de développement des communautés économiques régionales, en vue de la création d'un marché financier et monétaire panafricain ;
- La lutte pour l'harmonisation des politiques de défense et de sécurité des États africains, ainsi que l'atteinte de l'autonomie financière de l'Union Africaine.

23. La collaboration avec les partenaires au développement et la relation de l'Etat avec la diaspora

- La négociation par l'État de l'aide publique au développement dans le sens de l'annulation de la dette, du financement des politiques d'amélioration du climat des affaires, de l'appui au secteur privé (entrepreneurs) et à la consolidation de la sous-traitance locale ;
- Le renforcement des partenariats stratégiques avec les BRICS+, dans l'optique de prioriser la coopération technique avec les pays émergents du Sud ;
- L'adoption sans délais de la double nationalité par la révision du code sur la nationalité de 1968 ;
- La création d'une agence d'appui aux investissements de la diaspora, pour diriger l'épargne des camerounais de l'étranger vers le financement des projets et initiatives publics.

7 Politique de gouvernance

Dans son septième et dernier chapitre, le programme politique 2025-2050 du MP3 présentera la stratégie de mise en œuvre des grandes orientations du Parti, en ce qui a trait à la refonte de la politique budgétaire et de gestion des finances publiques, et au développement d'un modèle de gouvernance holistique.

Ces orientations majeures consisteront en :

24. La politique budgétaire et de gestion des finances publiques

- La déploiement d'une politique budgétaire orientée vers la transparence dans la gestion des ressources publiques ;
- La mise en œuvre de mesures strictes de réduction du train de vie de l'État, pour rediriger les recettes vers l'investissement dans les infrastructures sociales de base (voies de communication et moyens de transport, écoles et centres de santé, logements sociaux, etc.) ;
- La création d'une centrale de gestion du parc automobile et immobilier de l'Etat, pour assurer la juste répartition et le contrôle de l'emploi de ces immobilisations publiques.

25. La stratégie de gouvernance globale

- Le développement d'une approche de gouvernance holistique et intégrée, fondée sur la voie du consensus (le principe de la palabre africaine), la transparence et la participation citoyenne dans la prise de décision ;



- La consolidation de l'état de droit et du modèle démocratique camerounais par la séparation des pouvoirs (indépendance et équilibre) et la protection des libertés fondamentales ;
- L'adoption et l'implémentation de modèles de gestion efficaces de l'État, qui rétrocèdent sa souveraineté au peuple camerounais.

Le Mouvement Patriotique pour la Prospérité du Peuple (MP3), le parti des Patriotes, se veut donc le regroupement des afro-socio-libéraux qui s'affirment en tant que bâtisseurs de la renaissance africaine. Pour le cas spécifique de notre pays, notre organisation politique incarnera une plateforme de concertation à la disposition de tous les citoyens qui entendent contribuer à matérialiser, à l'horizon 2050, notre idéal de justice sociale et de prospérité partagée.

Ainsi, conscients que la plupart des difficultés que nous rencontrons au quotidien trouvent leurs origines dans la mauvaise gouvernance de notre pays, nous appelons toutes les intelligences camerounaises à nous accompagner dans l'élaboration du programme politique 2025-2050 de notre organisation. Que vous soyez un employé du secteur privé, un cadre de l'administration publique, un entrepreneur, un commerçant, un étudiant ou même un débrouillard, chacune de vos propositions et actions contribuera à construire notre dynamique collective de changement.

Notre pays se situe à la croisée des chemins ET NOUS DEVONS AGIR MAINTENANT !

Le MP3 invite donc tous les camerounais à rejoindre ses rangs, pour qu'ENSEMBLE nous bâtissons une Nation conquérante, fondée sur l'équité, la méritocratie et la recherche permanente de l'excellence !





Le MP3 - Mouvement Patriotique pour la Prospérité du Peuple

Afin de perdurer et pour s'inscrire dans la marche du temps, les communautés tout comme les nations doivent nécessairement porter en elles une vision claire de la vie, puis se doter d'une organisation qui leur permettra de matérialiser leur idéal. Le MP3 s'inscrit dans cette démarche !

Pleinement consciente que les difficultés auxquelles fait face notre pays prennent leurs racines dans les carences du leadership politique, notre organisation n'entend pas rester cantonnée à un recueil de propositions de plus qui n'auront pas su impacter positivement le quotidien des citoyens camerounais. Notre volonté est de nous inscrire dans l'action afin de porter par nos propres soins la vision que nous avons de la vie et du devenir de notre pays.

Le Mouvement Patriotique pour la Prospérité du Peuple est donc une association à caractère politique de droit camerounais, régie par la loi n°90/056 du 19 décembre 1990, et autorisée par la décision N°000437/D/MINAT/SG/DAP/SDAAE/SAE du 09 novembre 2023. Laïque et à but non lucratif, notre organisation se donne pour principale mission de contribuer à l'instruction ainsi qu'à la formation d'une nouvelle classe de patriotes camerounais. Ces patriotes seront mus par le leadership civique et la volonté de construire une société fondée sur la justice sociale et la prospérité partagée. Ré-enchanter les nôtres ! Nous envisageons avant tout d'offrir au plus grand nombre parmi nos compatriotes : la force, l'envie et le courage de rêver, de se rêver, de NOUS rêver - Ensemble !

Le MP3 se veut une organisation populaire : être avec le peuple, penser et agir pour le peuple, accomplir par le peuple ! Il s'agit là d'une association politique regroupant des âmes de bonne volonté, sans aucune discrimination. Les militants du MP3 s'engagent à puiser dans le riche patrimoine de nos groupes ethnolinguistiques, les principes idéologiques et les valeurs fondamentales qui nous permettront de construire une société moderne, qui demeurera en phase avec nos réalités sociologiques et culturelles. Dans le présent mémorandum sur le projet de société du MP3, sont présentés les objectifs de l'organisation, son mode de fonctionnement et la stratégie de déploiement à moyen terme.

I. LES OBJECTIFS ET LES VALEURS DU MP3

Le propre de toute organisation qui se veut efficace et durable est de se fixer une mission et des objectifs mesurables, afin de mieux définir les moyens par lesquels elle ambitionne de les atteindre.

Le MP3 poursuit donc la réalisation des principaux objectifs suivants :

- Diffuser les lois, les règlements et l'histoire du Cameroun à l'attention des citoyens et des masses populaires ;
- Défendre la sauvegarde des libertés et des droits fondamentaux des citoyens camerounais ;
- Inciter, former et encadrer les camerounais à la citoyenneté participative et au militantisme politique ;
- Promouvoir et défendre l'éthique, la bonne gouvernance et le respect des principes démocratiques dans la société camerounaise ;
- Vulgariser l'idéologie de la culture nationale camerounaise, telle que définie dans son projet de société ;
- Concevoir des programmes politiques qui renforcent le mieux-vivre-ensemble sur la base de la prospérité partagée ;
- Publiciser son idéologie panafricaniste.

Les valeurs fondamentales que le MP3 entend promouvoir dans la société camerounaise consistent principalement en la préservation et la défense des droits et libertés inscrits dans la déclaration universelle des droits de l'Homme, et réaffirmés au préambule de la constitution de notre pays. Ces valeurs sont :

- Le respect de la vie et la dignité humaine ;
- La protection des libertés ;
- L'égalité des droits et des chances ;
- Le respect des lois et des institutions de la République du Cameroun ;
- La bonne gouvernance ;
- La méritocratie ;
- La prospérité partagée ;
- La promotion des valeurs traditionnelles africaines, et,
- La souveraineté des peuples.

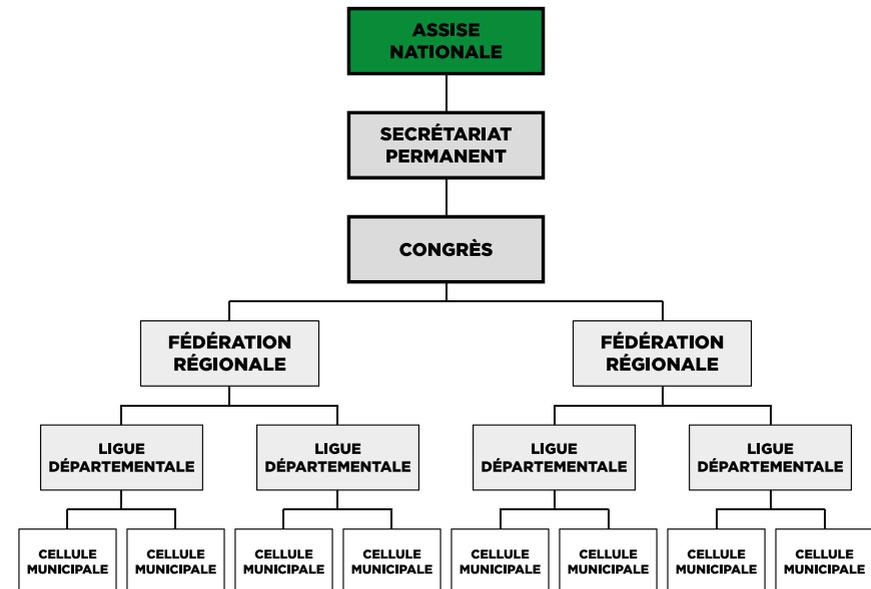
II. L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DU MOUVEMENT PATRIOTIQUE POUR LA PROSPÉRITÉ DU PEUPLE

Le Mouvement Patriotique pour la Prospérité du Peuple (MP3) est organisé selon une structure pyramidale allant de la base militante vers les instances décisionnelles, à travers les organes ci-après :

- Les cellules municipales ;
- Les ligues départementales ;
- Les fédérations régionales ;
- Le congrès ;
- Le secrétariat permanent et,
- L'assise nationale.



ORGANIGRAMME GÉNÉRAL MP3



Le Mouvement Patriotique pour la Prospérité du Peuple proscrit tout cumul de fonction au sein de son organisation interne. Chaque militant ne peut occuper qu'une seule fonction administrative et la désignation de tous les responsables se fait par voie de scrutin, suivant les modalités établies dans le règlement intérieur, y compris pour les candidats du parti aux échéances électorales qui sont désignés par des élections primaires.

Les exécutifs des organes de base ainsi que les listes concourant aux élections primaires au sein du Parti, devront refléter l'équilibre des composantes sociologiques des bases militantes géographiquement concernées.



III. LA STRATÉGIE À MOYEN TERME DU MP3

Mis sur pied en 2017, enregistré auprès des autorités en 2019 et officiellement légalisé en 2023, le MP3 naît de la volonté d'une trentaine de jeunes leaders camerounais d'investir le champ politique par la force d'un engagement citoyen de longue durée.

Tout au long de l'année 2017, les membres fondateurs du Parti se sont fortement engagés dans des opérations de sensibilisation pour les inscriptions sur les listes électorales. En 2018, plusieurs parmi ces derniers ont rejoint les équipes de campagne d'un des candidats majeurs à l'élection présidentielle d'octobre 2018. En janvier 2019, le secrétariat permanent du MP3 a déposé le dossier complet de légalisation du Parti auprès des services du Gouverneur de la Région du Littoral, conformément aux dispositions légales. Depuis lors,

notre Parti s'est attelé à poursuivre sa dynamique de sensibilisation à l'engagement citoyen, tout en procédant à la création de ses premières cellules.

La décision du 09 novembre 2023 est donc venue rendre toute sa légalité à notre formation politique.

Le MP3 entend désormais participer à l'animation d'un débat politique contradictoire et constructif, ainsi qu'au renouvellement de la classe politique camerounaise.

Sur les trois prochaines années, la stratégie du MP3 consistera principalement à :

- En 2024 : la diffusion et la vulgarisation de l'idéologie (l'Afro-socio-libéralisme) du Parti, ainsi que la création des structures régionales.
- En 2025 : l'élaboration du programme politique 2025-2050, ainsi que l'extension de la présence du parti l'échelle des départements.
- En 2026 : la promotion du programme politique 2025-2050 et la création de l'ensemble des organes prévus par les statuts de l'organisation.

A l'horizon 2030, il s'agira définitivement pour le Mouvement Patriotique pour la Prospérité du Peuple (MP3), de mutualiser les énergies, les savoir-faire et le génie-créditeur des camerounais pour construire une dynamique durable de conquête et d'exercice du pouvoir.

Le but ultime de notre action à long terme étant de bâtir l'idéal de justice sociale et de prospérité partagée que nous prônons pour le Cameroun et l'Afrique.



Les réformes prioritaires

En plus des réformes techniques et sectorielles (fonction publique, justice, éducation, santé, sécurité sociale, politiques de développement, politique foncière, budgétaire, mode de gouvernance, etc.) qui seront développées dans le programme politique 2025-2050 du MP3, notre organisation saisit parfaitement l'urgence de défendre dans l'immédiat, l'adoption de transformations constitutionnelles et institutionnelles devenues critiques pour bâtir un cadre démocratique sain, apaisé, et en phase avec les challenges de notre ère.

En effet, une lecture de l'histoire institutionnelle du Cameroun nous a conduits à identifier deux systèmes politiques depuis notre accession à l'indépendance. Un premier, autocratique, sous le Président Ahidjo de 1960 à 1982 ; puis un second, démocratique avec un régime hyperprésidentiel, sous le Président Biya de 1992 à nos jours. La décennie 82-92 ayant elle été marquée par une transition entre les deux modèles d'organisation des pouvoirs publics.

La marche du temps impose aujourd'hui au Cameroun le défi de la modernisation de son État tout autant que celui de la première transition démocratique à la tête du pays.

Ces deux défis en UN : La naissance de la troisième République. En ce sens, conscients de notre droit à l'autodétermination et convaincus de la capacité qu'ont les camerounais à définir par leurs propres soins, le modèle d'organisation des pouvoirs publics qui concourra à la préservation de leurs intérêts ainsi qu'au développement du pays, le MP3 défend l'idée d'une transformation de notre régime hyperprésidentiel actuel vers la construction d'un État régional fonctionnel et performant. Cette nouvelle organisation de l'État confèrera des pouvoirs plus importants aux parlementaires ainsi qu'aux élus locaux, encourageant par là-même une implication marquée et productive des administrés dans la gestion des affaires de la cité.

Le Mouvement Patriotique pour la Prospérité du Peuple (MP3) a identifié cinq (5) réformes d'urgence prioritaire pour le renforcement du cadre démocratique en République du Cameroun. Ces réformes sont :

1. La réorganisation des pouvoirs publics.
2. La révision de la Constitution.
3. La révision du code électoral.
4. La création d'une haute institution en charge des traditions.
5. La révision du code sur la nationalité.

Ces propositions de transformation de notre cadre démocratique et républicain visent ultimement une prise en compte plus efficace de toutes les énergies utiles pour la consolidation de notre ouvrage commun : Une Nation Camerounaise Forte et Prospère !

I. LA RÉORGANISATION DU MODE DE FONCTIONNEMENT DES POUVOIRS PUBLICS

Dans l'optique du renforcement et du perfectionnement de la démocratie camerounaise, des réformes institutionnelles visant à optimiser le mode de fonctionnement des pouvoirs publics doivent de toute urgence être implémentées. Le MP3 articule son projet de réorganisation des pouvoirs publics autour de deux axes majeurs :

- l'évolution de la forme de l'État et la délégation immédiate et effective des pouvoirs aux régions et aux communes.
- la transformation de notre régime hyperprésidentiel en un régime semi-présidentiel, et la suppression du Sénat.

II. LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le 18 Janvier 1996, le Chef de l'État a promulgué une loi portant révision de la constitution du 02 Juin 1972. Cette révision qui visait à améliorer le cadre institutionnel de la République du Cameroun, faisait suite aux négociations ayant conduit à la libéralisation du cadre politique (multipartisme, liberté d'expression, liberté de la presse etc.) après la crise sociale et politique du début des années 1990. La constitution de 1996 avait pour principales articulations, la consécration des libertés et la décentralisation des pouvoirs. Elle annonçait la mise en place entre autres : du conseil constitutionnel, de la haute cour de justice, du sénat et des collectivités territoriales décentralisées.

Plus de vingt années après cette modification constitutionnelle, la loi fondamentale n'est que partiellement appliquée alors que le monde (et notre pays avec) a connu de profondes mutations depuis lors.



Une lecture de la constitution de notre pays a soulevé quelques points qu'il nous semble indispensable au MP3, à reconsidérer pour construire un appareil institutionnel plus productif et à l'écoute des attentes des citoyens camerounais. Ces points consistent principalement en :

- L'abaissement de l'âge de la majorité civile et électorale à 18 ans ;
- La désignation du Président de la République par une élection à deux tours, avec un mandat renouvelable une seule fois ;
- La suppression du Sénat ;
- La stricte application de l'obligation de déclaration des biens et avoirs.

III. LA RÉVISION DU CODE ÉLECTORAL

Depuis la tenue des premières élections multipartistes au Cameroun au début des années 1990, les organisations de la société civile autant que les partis politiques ont sans cesse dénoncé le manque de transparence du système électoral. Cette situation est principalement due au calendrier électoral qui relève de la seule

discrétion de l'exécutif, à une faible représentation de la société civile dans la composition du conseil électoral, à l'interdiction de la publication des tendances (résultats provisoires) par ELECAM, au manque de neutralité et d'indépendance des membres du conseil constitutionnel, etc. La confiance des citoyens en notre appareil électoral en ressort sévèrement altérée ; en témoignent, la timide mobilisation citoyenne pour les inscriptions sur les listes électorales autant que les faibles taux de participation aux élections.

Plusieurs propositions ont été émises par les partis politiques et les organisations de la société civile pour renforcer l'indépendance et la crédibilité de la structure en charge de l'organisation des questions électorales et référendaires au Cameroun. A ce propos, le MP3 soutient comme principales mesures, la neutralité politique stricte des membres du conseil électoral et du conseil constitutionnel, et l'adoption du bulletin unique de vote en attendant l'instauration de la biométrie intégrale. En plus de ces aspects, quelques questions fondamentales issues de notre lecture de la loi du 19 Avril 2012 ont attiré notre attention. Il s'agit de la durée des mandats électifs, des conditions d'éligibilité et des conditions imposées aux électeurs.

S'agissant de la durée des mandats électifs, nous proposons l'harmonisation de l'ensemble de ceux-ci à cinq (5) années. Les élections couplées municipales et législatives qui obéissent toutes deux au suffrage universel direct, se tiendraient deux années après la présidentielle. Les élections régionales ainsi que celles des grands conseillers auprès des mairies auraient lieu une année après les législatives/municipales. Cette organisation chronologique permettrait de rendre le calendrier électoral plus lisible en fixant définitivement les échéances dans le temps.

De plus, pour refléter fidèlement la réalité des suffrages exprimés par les camerounais au sein de la représentation nationale, nous défendons le scrutin de liste proportionnel (proportionnelle intégrale) comme mode d'élection des députés à l'assemblée nationale du Cameroun.

Afin de nous doter d'un cadre propice à l'expression et au respect de la souveraineté populaire qui s'exprime entre autres par la voie des urnes, la constitution et le code électoral de la troisième république devront nécessairement faire l'objet de larges consultations intégrant l'ensemble des formations politiques, ainsi que l'éventail le plus large des acteurs de la société civile camerounaise.

IV. LE HAUT CONSEIL NATIONAL DES CULTURES

Le Mouvement Patriotique pour la Prospérité du Peuple (MP3) estime que rendu au seuil de l'avènement de la troisième République, le modèle institutionnel camerounais doit accorder une place particulière au véhicule culturel. Ceci afin de permettre que notre histoire, nos traditions et les valeurs que nous défendons contribuent à façonner le cadre global de notre vie en commun. C'est dans cette optique que nous avons imaginé la création d'une haute institution en charge de la culture et des traditions : Le Haut Conseil National des Cultures.

Le haut conseil national des cultures sera un organe consultatif et indépendant qui aura pour mission de proposer, en se basant sur les modèles multimillénaires d'organisation des sociétés traditionnelles africaines, des mécanismes d'implémentation et de diffusion de la culture nationale camerounaise. Une attention sera particulièrement portée sur les impacts qu'aura cette culture nationale sur le fonctionnement des institutions et



la conduite de la vie publique. Cette innovation permettra d'institutionnaliser le pouvoir traditionnel (le principe conseil des sages) en lui conférant un rôle consultatif de premier plan dans la construction et l'amélioration continue de notre modèle démocratique.

Il s'agira en réalité de consolider l'idéal de gouvernance africaine qui est basé sur la voie du consensus et la prise en compte des avis des aînés, dans le seul but de réaliser une société de justice sociale et de prospérité partagée. Le haut conseil national des cultures sera alors constitué des représentants de toutes les chefferies traditionnelles de 1er degré en République du Cameroun.

Ce Haut Conseil sera créé par une loi de la République et son budget de fonctionnement sera inscrit au budget annuel de l'État.

V. LA RÉVISION DU CODE SUR LA NATIONALITÉ

A la suite de l'extermination des derniers leaders de l'UPC par l'armée camerounaise au milieu des années 1960, les étudiants camerounais de l'étranger qui soutenaient la lutte pour une indépendance réelle et totale, se sont organisés en vue de constituer un contre-pouvoir au régime totalitaire du Président Ahidjo. Une chasse aux sorcières a été ouverte à leur encontre et l'administration camerounaise a fini par adopter des mesures sévères qui ont conféré à sa diaspora un statut d'ennemi de la Nation. Au mois de juin 1968, le code de la nationalité a été promulgué et il précisait en son article 31 que tout camerounais majeur qui acquerrait ou conservait une nationalité étrangère, perdait automatiquement sa nationalité camerounaise.

Il nous semble important au MP3, de rappeler que les camerounais qui acquièrent des nationalités autres, le font bien plus souvent pour des raisons socioéconomiques (accès à la sécurité sociale et aux bourses scolaires, tourisme médical, réduction des frais de scolarité, garantie de l'emploi, facilités de mobilité, etc.) que par manque d'amour ou de reconnaissance pour leur patrie. D'ailleurs, bon nombre d'entre eux contribuent à faire briller le vert-rouge-jaune aux quatre coins du monde, tout en continuant de participer à la vie socioéconomique locale à travers leur engagement dans des projets qui créent de la valeur et consolident le bien-être social.

Depuis plus de deux décennies, à l'occasion de diverses rencontres avec des délégations gouvernementales en déplacement à l'étranger, la diaspora camerounaise a manifesté son intérêt de voir réviser le code sur la nationalité de 1968, dans l'optique de reconnaître aux citoyens camerounais la double nationalité. Si l'adoption d'une telle mesure aura pour conséquence directe de provoquer une chute des recettes de nos ambassades

(recettes principalement constituées de la perception des frais de visa), elle sera à plus d'un égard rentable pour la redynamisation de notre économie.

Voici donc venu le temps d'associer tous les camerounais, sans aucune discrimination, à l'œuvre de construction de notre nation de justice sociale et de prospérité partagée.

Conclusion

Au cœur du golfe de Guinée, légèrement au-dessus de l'équateur, se dresse une Nation singulière qui fait le lien entre les Afriques occidentale et centrale, et entre celles du Nord et du Sud. Pont entre les plaines et les plateaux, jonction entre les écosystèmes forestiers et savanicoles, elle est la Terre de l'Unité des Peuples. Afrique en UNE, Afrique en miniature, cette Nation est établie au confluent des climats, des végétations, des faunes et surtout des grandes familles ethnolinguistiques qui peuplent notre continent.

Point d'ancrage d'une diversité culturelle, religieuse et linguistique unique, ce territoire a été baptisé CAMEROUN : il est le pays des Indomptables, un paradis terrestre qui s'ignore ! Par la puissance de ses convergences, par la force notre passé commun et par la foi que nous portons en notre glorieux destin, nous affirmons que la nation camerounaise n'est pas le fruit du hasard ! Elle a été construite par nos ancêtres successifs pour être le témoignage de ce que les hommes peuvent vivre ensemble peu importe leurs différences. Notre mosaïque culturelle a été conçue pour symboliser la force de l'unité dans la diversité, et pour matérialiser la nécessaire volonté d'acceptation de l'autre. Cet héritage a été préservé pour servir de boussole à l'humanité dans ces heures critiques, mais non moins essentielles pour la construction du village planétaire.

Et le MP3 proclame de nouveau : Le Cameroun peut, et il doit incarner le point de départ de la nouvelle culture planétaire. Il nous faut réveiller le cœur de notre Afrique !

Pour accomplir notre destin commun, nous devons nous doter de tous les moyens nécessaires pour élaborer les grandes lignes de cette culture planétaire, puis la synthétiser en des modèles de développement applicables par nous et exportables à l'échelle de toutes les nations. OUI ! Le Cameroun résultera de ce que nous aurons tous décidé à Yaoundé et à Douala, mais aussi à Bafoussam - Garoua - Buea - Ebolowa - Ngaoundéré - Bamenda - Bertoua - Maroua, etc. Cette destinée prospère se réalisera parce que nous nous serons engagés à nous construire positivement et différemment, pour mieux transformer notre pays. Plus loin que les institutions et les infrastructures, nous devons bâtir un Cameroun de justice sociale et de prospérité partagée.

Un Cameroun qui donne à chacun de ses enfants les mêmes chances de se réaliser et de participer à l'édification de notre mieux-vivre-ensemble. Pour y parvenir, notre pays doit, et ce, à tous les niveaux de la prise de décision politique : Oser - Innover - Créer !

Nous inscrivant dans une démarche populaire et participative, et conscients des limites du présent travail qui sont elles-mêmes inhérentes aux limites de nos capacités humaines et organisationnelles, le Mouvement Patriotique pour la Prospérité du Peuple (MP3) invite le plus grand nombre parmi les citoyens camerounais à rejoindre ses rangs. Nous vous encourageons à apporter des soutiens de quelque nature que ce soit à la réalisation de programmes qui sauront matérialiser les valeurs prônées et les principes communément partagés. La balle est dans le camp de CHACUN et de TOUS !

Impossible n'est pas camerounais, alors réalisons notre impossible ENSEMBLE et refondons un Cameroun indomptable !



Tu es la tombe où dorment nos pères
Le jardin que nos aïeux ont cultivé
Nous travaillons pour te rendre prospère
Un beau jour enfin nous serons arrivés
De l'Afrique soit fidèle enfant
Et progresse toujours en paix
Espérant que tes jeunes enfants
T'aimeront sans borne à jamais.

Chère patrie, terre chérie
Tu es notre seul et vrai bonheur
Notre joie et notre vie
A toi l'amour et le grand honneur.

Camerounaisement vôtre !!!

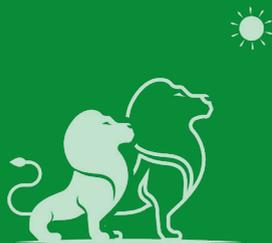
Le MP3



**Rejoignez
le MP3**

**Nous restons engagés à vos côtés
pour le changement dans notre pays !**

www.mp3cameroon.cm
contact@mp3cameroon.cm



Version 2.0
Dernière modification
du 09.06.2024

Rejoignez le MP3
www.mp3cameroon.cm
contact@mp3cameroon.cm